

SANCTUAIRE DE SAINTE ANNE DES MONTAGNES

—
(Suite)

Dans le cours de l'hiver de 1890, une jeune fille de 15 à 16 ans, Mlle L..., de St Malachie, avait la figure toute couverte de boutons, gales purulentes. Après avoir usé de toute espèce de remède, le mal devenait toujours de plus en plus grave. Ayant entendu parler que plusieurs guérisons avaient été obtenues par l'usage de l'huile de la lampe du Sanctuaire de sainte Anne, le père vint en chercher une petite bouteille. Au bout de quelques jours, cette jeune personne était guérie : toutes les plaies qu'elle avait dans la figure étaient disparues. Le père, tout joyeux, vint en pèlerinage en action de grâces au petit sanctuaire de Sainte Anne des Montagnes.

Le curé de St-Damien reçut, vers ce temps-là, une lettre d'une personne de St-Lazare, relatant sa guérison obtenue par l'intercession de la Bonne sainte Anne. Cette lettre est datée du 26 juillet 1889 :

Révérent Monsieur le curé,

Je viens aujourd'hui, le cœur plein de joie, remercier sainte Anne des faveurs dont Elle m'a comblé depuis que la chapelle de sainte Anne, à St-Damien, est bâtie. Voilà que j'ai été guérie d'une fièvre que j'avais aux mains, et qui me faisait horriblement souffrir. La peau des mains devenant sèche, se fêlait dans les plis et les jointures. Quelques fois les nerfs se raidissaient, de manière que je ne pouvais plus remuer les doigts, sans que la peau et la chair se fendissent encore davantage.